**Opération Résidence séniors AGATHIS**

**Construction de 40 logements**

**DSM - DUMBEA**

***Pièce n°00 – Règlement Particulier***

***d’Appel à Candidatures de maîtrise d’œuvre***

**Date et heure limites de remise des candidatures :**

**Se référer au site** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc)

**rubrique « les appels d’offre du FSH »**

**Sommaire**

[ARTICLE 1 - OBJET DE L’APPEL A CANDIDATURES – DOSSIER DE consultation 3](#_Toc195603177)

[**1.1 Objet** 3](#_Toc195603178)

[**1.2** **Consultation et retrait du dossier** 3](#_Toc195603179)

[**1.3** **Dossier de Consultation** 3](#_Toc195603180)

[ARTICLE 2 - CONDITIONS DE L’APPEL A CANDIDATURES ET DE LA MISSION DE MAITRISE D’OEUVRE 3](#_Toc195603181)

[**2.1 Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres** 3](#_Toc195603182)

[**2.3** **Capacités de l’équipe de Maîtrise d’œuvre** 4](#_Toc195603183)

[**2.4** **Décomposition en tranches** 4](#_Toc195603184)

[**2.5** **Délais prévisionnels d’exécution** 4](#_Toc195603185)

[**2.6** **Modifications de détail au dossier de consultation** 4](#_Toc195603186)

[**2.7** **Délai de validité des candidatures** 4](#_Toc195603187)

[**2.8** **Propriété intellectuelle des projets** 4](#_Toc195603188)

[**2.9** **Sous-traitance** 4](#_Toc195603189)

[ARTICLE 3 - PRESENTATION DES CANDIDATURES 5](#_Toc195603190)

[**3.1 Conditions de soumission** 5](#_Toc195603191)

[**3.1.1** **Qualification des prestataires** 5](#_Toc195603192)

[**3.1.2** **Nombre de salariés et cotisations CAFAT** 5](#_Toc195603193)

[**3.1.3** **Autres conditions** 5](#_Toc195603194)

[**3.2** **Contenu des candidatures** 5](#_Toc195603195)

[ARTICLE 4 - JUGEMENT DES CANDIDATURES 6](#_Toc195603196)

[ARTICLE 5 - CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES CANDIDATURES 6](#_Toc195603197)

[ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 7](#_Toc195603198)

[ARTICLE 6 - REPONSES AUX PRESTATAIRES 7](#_Toc195603199)

[ARTICLE 7 - FOURNITURE DE PIECES COMPLEMENTAIRES 7](#_Toc195603200)

[Déclaration sur l’honneur (à joindre à la candidature) 8](#_Toc195603201)

**ARTICLE 1 - OBJET DE L’APPEL A CANDIDATURES**

**1.1 Objet**

Le présent Appel à Candidatures est organisé en vue de la sélection de 3 candidats qui seront admis à participer au concours de maîtrise d’œuvre pour les travaux de construction d’une résidence pour séniors de 40 logements environ, résidence AGATHIS, DSM – Commune de DUMBEA.

Le concours conduira à l’attribution au lauréat du marché de maîtrise d’œuvre.

* 1. **Consultation et retrait du dossier**

Le dossier d’appel à candidatures peut être consulté et retiré sur le site internet : <https://www.fsh.nc/appels-offres/>

Il est demandé aux prestataires qui retirent les fichiers numériques sur le site [*www.fsh.nc*](http://www.fsh.nc)d’envoyer un courriel à l’attention de :

* Nicolas LEMAIRE à [nlemaire@fsh.nc](mailto:nlemaire@fsh.nc),

Mentionnant en « objet » l’intitulé de l’opération suivi de la mission concernée, sans autre formalité :

**Résidence AGATHIS – Candidature pour le concours de maîtrise d’œuvre.**

Cet envoi aura pour seul but d’établir la liste des courriels des prestataires qui ont retiré ces dossiers pour pouvoir les contacter en cas de modification avant la fin de l’appel à candidatures.

* 1. **Dossier de Consultation**

Le dossier de Consultation comprend :

* Le présent Règlement Particulier d’Appel à Candidatures (RPAC) et son annexe
* Le programme (PROG) et ses annexes techniques (CDC logement, plan parcellaire, levé topographique, etc.)

*À titre d’information, sont jointes au présent dossier une partie des pièces du marché relatives au concours :*

* + *L’Acte d’Engagement (AE),*
  + *Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes administratives,*
  + *La Décomposition de la Rémunération (DR),*

*Ces documents sont communiqués afin de permettre aux candidats d’appréhender les principales conditions contractuelles applicables à la mission. Ils n’ont toutefois pas de valeur contractuelle à ce stade de la procédure.*

**ARTICLE 2 - CONDITIONS DE L’APPEL A CANDIDATURES ET DE LA MISSION DE MAITRISE D’OEUVRE**

**2.1 Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres**

La présente consultation est lancée sous la forme d’un appel à candidatures ouvert qui sera suivi d’un concours restreint de maîtrise d’œuvre sur Esquisse.

**Trois** équipes seront admises à concourir. Une prime d’un montant maximum de **800 000 f CFP** sera versée à chacune des équipes admises à concourir, sous réserve de la remise des prestations conformes au règlement du concours.

Pour le lauréat du concours, la prime constituera un acompte sur la rémunération du premier élément de la mission « Esquisse » du marché de maîtrise d’œuvre.

**2.2 Forme juridique, missions et contenu du marché**

Le marché est un marché privé, définis par les articles 1710, 1779-3 du code civil.

Le marché sera passé avec en groupement conjoint avec architecte mandataire solidaire.

Le marché comprend les missions suivantes :

* Mission de réalisation des études :
* Esquisse (ESQ)
* Avant-projet sommaire (APS)
* Avant-projet définitif (APD) et dossier d’autorisation de construire (PC) et autres autorisations administratives
* Projet (PRO) comprenant les Spécifications Techniques Détaillées (STD) certains Plans d’Exécution des Ouvrages (PEO) et le Dossier de Consultation des Prestataire (DCE)
* Assistance aux Marchés de Travaux (analyse des offres AMT 1 & mise au point des marchés AMT 2)
* Mission de suivi d’exécution des travaux :
* Visa de la conformité des études d’exécution et de synthèse (VISA)
* Direction de l’exécution des travaux (DET)
* Assistance aux opérations de réception (AOR)
* Etablissement du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)
* Assistance aux opérations de conformités administratives
* Mission de suivi de Parfait Achèvement (PA)
  1. **Capacités de l’équipe de Maîtrise d’œuvre**

La maîtrise d’œuvre réunira *à minima* les qualifications et compétences suivantes :

* Architecture : un (ou plusieurs) architecte(s) ou agréé(s) en architecture, inscrit à un ordre des architectes,
* Qualifications techniques en :
  + - Terrassements, voirie et réseaux secs et humides
    - Structure
    - Electricité / contrôle d’accès
    - Fluides/Climatisation/Eau Chaude Sanitaire/Plomberie/VMC
    - Photovoltaïque
    - Ergonomie / Accessibilité PMR
    - Sécurité incendie
    - Qualité environnementale et performance énergétique du bâtiment
    - Aménagements paysagers
  1. **Décomposition en tranches**

La mission sera réalisée en :

* 1 tranche ferme : de l’esquisse à l’APD-PC
* 1 tranche conditionnelle : de la phase PRO à la phase Parfait Achèvement
  1. **Délais prévisionnels d’exécution**

Les délais prévisionnels envisagés par le Maître de l’Ouvrage sont les suivants :

* Concours : 3 mois (2 mois d’étude, 1 mois pour les analyses et le jury)
* Mission de réalisation des études : 6 mois (hors délais de validation des phases)
* Mission de suivi d’exécution des travaux : 24 mois (hors intempéries)
* Mission de suivi de Parfait Achèvement (PA) : 12 mois
  1. **Modifications de détail au dossier de consultation**

Le Maître de l’Ouvrageou le Maître de l’Ouvrage Délégué se réserve le droit d’apporter, au plus tard **5 jours** avant la date limite fixée pour la réception des candidatures, des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l’étude du dossier par les candidats, la date limite visée ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

* 1. **Délai de validité des candidatures**

Le délai de validité des candidatures est fixé à 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite de leur remise.

* 1. **Propriété intellectuelle des projets**

Les propositions techniques et architecturales présentées par les prestataires retenus demeurent leur propriété intellectuelle.

* 1. **Sous-traitance**

Le prestataire est tenu de faire figurer dans l’Acte d’Engagement le nom du ou des sous-traitants, la nature et le montant de chacune des prestations qu’il envisage de sous-traiter et par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu’il pourra présenter en nantissement.

**ARTICLE 3 - PRESENTATION DES CANDIDATURES**

**3.1 Conditions de soumission**

Les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessous seront déclarées inacceptables.

* + 1. **Qualification des prestataires**

Les prestataires ne peuvent candidater que s’ils répondent aux conditions d’exercice des métiers de la construction conformément à la délibération n°63 du 18/02/2020 (JONC du 27/02/2020).

Leur qualification dans leur domaine d’activité sera à démontrer d’une manière formelle par les références de projets réalisés dans les trois dernières années (cf. article « contenu des candidatures »).

* + 1. **Nombre de salariés et cotisations CAFAT**

Le(les) prestataire(s) ainsi que ses (leurs) sous-traitant(s) devra (devront) justifier ensemble de :

* 2 (trois) employés si la masse des prestations du groupement sur ce marché est supérieure à 20.000.000 F CFP
* 1 (deux) employés si la masse des prestations du groupement sur ce marché est inférieure à 20.000.000 F CFP et supérieure à 10.000.000 F CFP
* Priorité au groupement ayant des employés si la masse des prestations du groupement sur ce marché est inférieure à 10.000.000 F CFP

Les prestataires devront être à jour de leur cotisation CAFAT à la soumission de leur candidature ou justifier d’un plan d’étalement de leur dette.

Les prestataires devront également faire connaitre leur situation quant à une éventuelle sauvegarde ou plan de redressement en cours ou prévisible au moment de leur soumission.

* + 1. **Autres conditions**

Les prestataires sont réputés avoir pris connaissance de la complexité technique du projet (cf. le programme et ses annexes) et avoir tenu compte de toutes ses caractéristiques pour l’établissement de leurs taux d’honoraires.

* 1. **Contenu des candidatures**

Les candidatures incomplètes, au regard de la liste des pièces infra, pourront être déclarées irrégulières.

Les candidats pourront être invités à les compléter.

**La présentation se fera sous une enveloppe unique cachetée.**

L’enveloppe portera comme seule mention le texte suivant :

**« APPEL A CANDIDATURES DE MAITRISE D’OEUVRE POUR La résidence séniors AGATHIS**

**A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**L’enveloppe contiendra :**

1. **Les pièces administratives & techniques suivantes (en un exemplaire) :**

**Toutes ces pièces seront originales, ou signées certifiées conformes, et dateront de moins d’un mois.**

**Pour chaque membre de l’équipe (co-traitants) :**

1. Déclaration(s) sur l’honneur **selon le modèle joint ci-après** **en annexe**
2. Attestation(s) CAFAT mentionnant que le dernier trimestre précédent le dépôt de l’offre a été payé par le prestataire (pour chaque membre de l’équipe)
3. Présentation d’une sélection de trois références équivalentes sur les 3 dernières années, avec mention du maître d’ouvrage, des missions effectivement réalisées, du montant des études et travaux
4. Descriptif (dont les CV) des moyens humains et techniques prévus d’être affectés à l’opération
5. Plan de charge indiquant les opérations en cours
6. Chiffre d’affaires des 3 dernières années
7. Le cas échéant : liste des sous-traitants envisagés
8. Le cas échéant : qualification(s) ou certification(s) du prestataire
9. Pour chaque architecte de l’équipe :

Un carnet A3 avec illustrations présentant 3 réalisations similaires et représentatives de son style architectural (1 réalisation par page / 3 pages maximum) avec un exemplaire numérique sous format PDF.

**Pour l’ensemble de l’équipe :**

1. Une note de présentation détaillant l’organisation du groupement, avec la répartition des domaines de compétences et la répartition des temps de travail de chacun pendant la phase travaux.
2. Les références similaires d’études conjointes
3. Le taux de rémunération global envisagé

**ARTICLE 4 - JUGEMENT DES CANDIDATURES**

Pour déterminer les candidatures correspondant au mieux aux besoins exprimés, le maître d’ouvrage prendra en compte les critères et sous-critères ci-dessous, lesquels demeurent un outil d’aide à la décision sans l’engager définitivement.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CRITERES** | **SOUS-CRITERES** | **PONDERATION** |
| **1 - Financier** |  | **30** |
|  | Taux d’honoraires (ou montant des honoraires) | 30 |
| **2 - Techniques** |  | **70** |
| **2.1** | Références dont projets similaires de l’architecte (illustrations graphiques) | 20 |
| **2.2** | Qualités, capacités et compétences de l’équipe de maîtrise d’œuvre | 25 |
| **2.3** | Compatibilité du plan de charge | 5 |
| **2.6** | Qualité de la note de présentation et conformité formelle du dossier de candidature | 20 |
| **3 – Points bonus** |  | **Maxi +2** |
| **3.1** | Retour d’expériences avec le FCH/FSH | 2 |

Les équipes non retenues en seront informées et les équipes sélectionnées seront invitées à participer au concours.

**ARTICLE 5 - CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES CANDIDATURES**

Les candidatures peuvent être :

1. Soit déposées contre récépissé au :

**Fonds Social de l’Habitat**

Direction Technique

42, avenue Paul-Emile VICTOR

98 835 DUMBEA

2. Soit expédiées par la poste, par pli recommandé avec accusé de réception postal, et adressées à :

**Madame la directrice générale du Fonds Social de l'Habitat**

42, avenue Paul-Emile VICTOR

B.P. 241 – 98835 DUMBEA

Dans chacun des deux cas ci-dessus, les offres doivent parvenir au FSH/FCH au plus tard **à la date et l’heure limites figurant sur le site internet :** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc) **rubrique « les appels d’offres du FSH ».**

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l’accusé de réception serait délivré, après la date et l’heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Aucune candidature déposée régulièrement ne pourra être retirée, complétée ou modifiée.

Au cas où un même soumissionnaire remettrait plusieurs candidatures pour le même objet, seule la dernière arrivée sera considérée.

**ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent s’adresser par courriel au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres à :

* **Gabrielle DEMERS : gdemers@fsh.nc**
* **Thierry HINFRAY :** [**thinfray@fsh.nc**](mailto:mail@fsh.nc)

**ARTICLE 6 - REPONSES AUX PRESTATAIRES**

Il ne sera plus donné d’informations aux prestataires au-delà du cinquième jour calendaire précédant la date de remise des candidatures.

Il ne sera pas donné suite aux questions non formulées par écrit.

Toutes les questions retenues feront l’objet d’une réponse globale écrite et communiquée à tous les prestataires ayant retiré un dossier au plus tard cinq jours avant la date limite de remise des offres.

**ARTICLE 7 - FOURNITURE DE PIECES COMPLEMENTAIRES**

En cas d’attribution de marché, les prestataires lauréats du concours devront obligatoirement fournir les pièces suivantes avant la signature de leur marché ou au plus tard huit (8) jours après la demande faite par écrit par la personne responsable du marché. A défaut de fournir l’ensemble des pièces suivantes, l’attribution du marché pourra être considérée comme nulle et non avenue par la personne responsable du marché (par simple notification écrite rappelant le présent article) :

**Pièces obligatoires** :

1. Une copie du RIDET ou une copie du certificat KBIS, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur de non placement en sauvegarde ou redressement ou liquidation de l’entreprise ou de son/ses dirigeants.
2. Une attestation pour l'année en cours, en 3 volets (du payeur de Nouvelle-Calédonie, de la recette des impôts, et du trésorier payeur général) de situation régulière au regard des obligations fiscales.
3. Une attestation d’assurance RC / RCD du prestataire en cours de validité et précisant le montant des garanties.
4. Les références bancaires.

**Pièce sur demande éventuelle du FSH** :

1. Les comptes annuels.

**Pour le FCH, la directrice générale déléguée : *Chrystel INIZAN***

**Opération Résidence séniors AGATHIS**

***Déclaration sur l’honneur (à joindre à la candidature)***

**A – RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT**

*Remplir les renseignements demandés*

|  |  |
| --- | --- |
| **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CHAQUE CANDIDAT** | |
| Nom, prénom du signataire |  |
| Qualité et pouvoir du signataire |  |
| Nom de l’entreprise |  |
| Adresse du prestataire ou siège social de la société | N° Rue  BP  Code postal  Ville |
| Téléphone |  |
| Adresse courriel |  |
| Numéro d’identification au RIDET |  |
| Numéro d’inscription au Registre du Commerce |  |
| (ou) Numéro d’inscription au Répertoire des Métiers |  |
| Numéro d’identification CAFAT |  |
| Nombre de salariés (équivalent temps plein) |  |

Le candidat est-il, la société est-elle, en état de sauvegarde ou redressement judiciaire ? ou tout autre procédure équivalente si le candidat ou la société est établi (e) à l’étranger.

OUI :

NON :

Dans l’affirmative,

1. Date du jugement, indication du tribunal et conditions dans lesquelles l’autorisation a été donnée de continuer l’exploitation ou l’activité :

........................................................................................................................................................

1. Nom et adresse du ou des Syndic(s) chargé(s) du règlement judiciaire :

........................................................................................................................................................

***Je déclare :***

1. Mon intention de soumissionner au présent appel à candidatures.
2. Que ni moi-même, ni la société, ne sommes en état de liquidation des biens ou de faillite personnelle ou procédure équivalente si le candidat ou la société est établi(e) à l’étranger.
3. Que j’ai ou que la Société a satisfait pour la totalité des impôts et cotisations sociales dus à (aux) (l’) adresse(s) de mon, son, ses établissement(s) à l’ensemble des obligations en vigueur sur le Territoire de la Nouvelle-Calédonie (2).
4. Que j’atteste sur l’honneur que la société est à jour de ses cotisations sociales (CAFAT) ou peut justifier d’un accord d’étalement de la dette.
5. Qu’en ma qualité de soumissionnaire, j’ai pris connaissance de chacune des pièces du marché de maîtrise d’œuvre (Acte d’engagement, CCP, DR, PROG et ses annexes).
6. Répondre à(aux) la(les) prestations(s) suivante(s) :

*Cocher la(les) case(s) correspondante(s)*

|  |  |
| --- | --- |
| **COMPETENCES** |  |
| Architecte |  |
| BET terrassements, VRD |  |
| BET structure |  |
| BET Electricité |  |
| BET fluides / ECS / photovoltaïque |  |
| BET sécurité incendie |  |
| BET qualité environnementale |  |
| BET Performance Energétique du bâtiment |  |
| BET aménagements paysagers |  |
| Ergonome |  |

1. Avoir fourni les pièces obligatoires suivantes :

*Cocher les cases correspondantes*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ENVELOPPE UNIQUE** | |  |
|  | **Pour chaque candidat :** |  |
| A1 | La présente Déclaration |  |
| A2 | L’attestation CAFAT du dernier trimestre |  |
| A3 | La liste des références des 3 dernières années |  |
| A4 | Le carnet d’illustrations graphiques des références similaires de l’architecte |  |
|  | **Pour l’ensemble des candidats :** |  |
| A5 | Le mémoire technique (selon le modèle ci-après) |  |
| B1 | Décomposition de la Rémunération (DR) complétée, signée |  |
| B2 | Offre complète sur support informatique, dont format « .XLS » |  |

Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à …………………………… le ………………………………

Le SIGNATAIRE (1)

* + - 1. *Le nom de la personne ayant apposé sa signature sera reproduit en lettres capital*